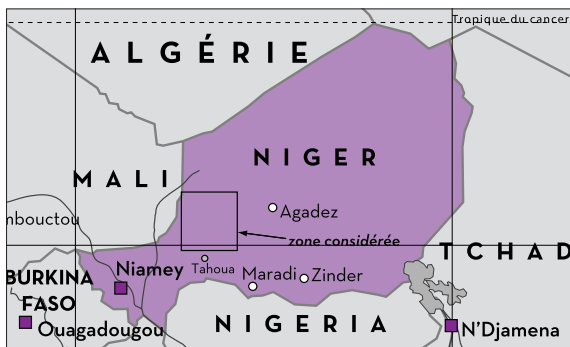


# Nord-Tahoua (Niger): le pastoralisme survit aux changements

► SYSTÈMES DE PRODUCTION

André Marty et Bernard Bonnet, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), b.bonnet@iram-fr.org a.marty@iram-fr.org

**L'ÉVOLUTION EN COURS dans les zones pastorales des pays sahéliens est considérable. Deux sécheresses historiques consécutives ont entraîné de profonds bouleversements, auxquels les éleveurs ont dû s'adapter, tant bien que mal. Pour autant, le pastoralisme demeure la base d'une économie et d'une société...**



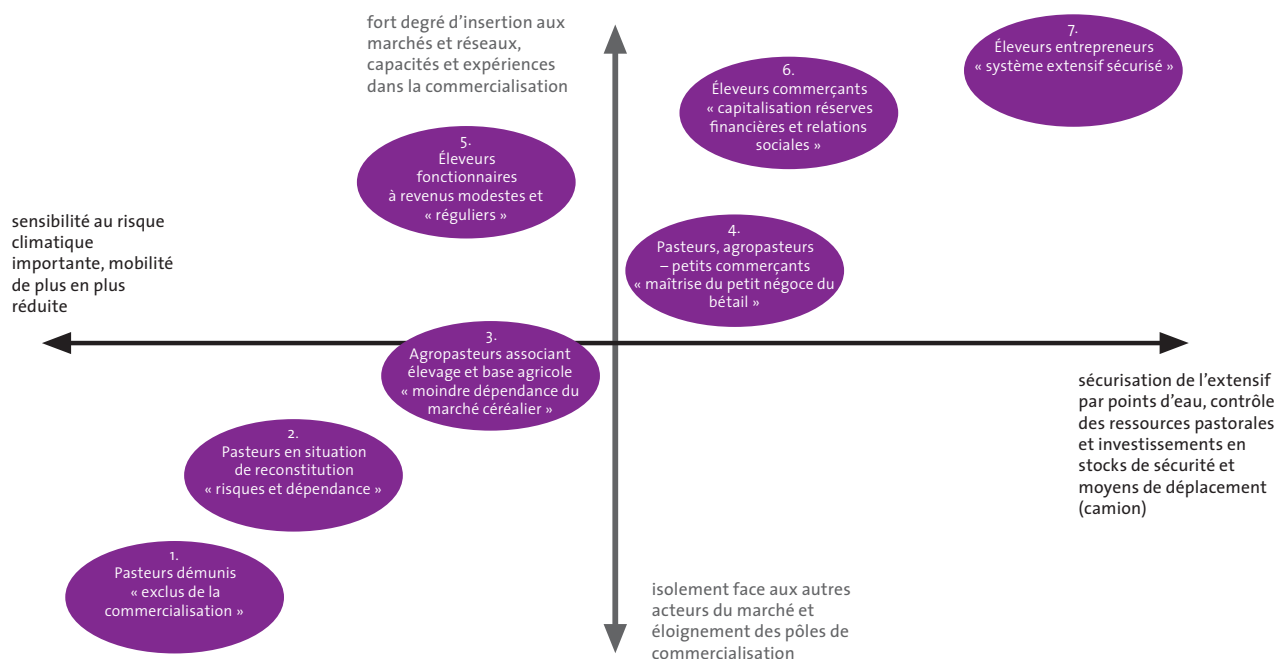
CET ARTICLE traite exclusivement d'une région que nous fréquentons par intermittence après un séjour de longue durée au début des années 70 (cf. carte ci-dessus). Trois décennies se sont écoulées, une durée suffisamment longue pour identifier et analyser les bouleversements climatiques, économiques et socio-politiques vécus par les pasteurs et tenter d'en comprendre les ressorts.

**Trois décennies de changements.** Différents champs d'évolution entre la période qui précède la grande sécheresse de 1972-1974 et celle récente qui coïncide avec le retour à l'apaisement, après le tumulte des années 90, peuvent être mis en perspective à l'aide du tableau ci-contre organisé en trois composantes : éléments généraux, évolution de l'agriculture, évolution de l'élevage.

En 1970, la situation paraissait globalement en continuité avec les cinq décennies précédentes qu'aucune crise sérieuse n'avait émaillées. Les changements jusque-là avaient été lents. Au plan de l'occupation de l'espace, on observait un grignotage progressif du sud de la zone pastorale par la montée des champs (l'administration avait bien tenté de freiner celle-ci avec la création de la limite nord des cultures en 1954, puis 1961, mais en vain). Au plan social, on pouvait noter la libération progressive des anciens liens de dépendance, ainsi que l'arrivée et l'installation des Peuls Wodaabe avec

Données générales	1969-1972	2001-2005
<b>Organisation administrative</b>	1 sous-préfecture toute récente, 3 postes administratifs	2 préfectures
<b>Décentralisation</b>	7 groupements touaregs, 1 arabe	idem + 4 groupements peuls 9 communes
<b>Partis</b>	Parti unique	Pluripartisme
<b>Démographie (recensements administratifs)</b>	Environ 80 000 habitants	?
<b>Crises récentes (moins de 30 ans)</b>	Néant	Sécheresses 73-74 et 82-84, rébellion des années 90
<b>Pluviométrie</b>	Satisfaisante	Déficit en 2004-2005
<b>Opérateurs de développement</b>	Services de l'État uniquement (limités en moyens mais fonctionnels)	Projets, ONG, Associations
<b>Voies de circulation</b>	Simple pistes	Route goudronnée + pistes
Agriculture	1969-1972	2001-2005
<b>Dunaire</b>	Contenue au sud	Forte montée vers le nord
<b>Bas-fonds</b>	Pratiquement absente	Assez répandue
Élevage	1969-1972	2001-2005
<b>Pâturages</b>	Forte dégradation autour des stations de pompage (surcharge) Perte en diversité	Restauration naturelle des forêts
<b>Points d'eau</b>	Forte emprise des stations de pompage (eau gratuite pour les usagers)	Eau payante sur les stations de pompage
<b>Droits fonciers</b>	Le droit public prédomine sur les droits prioritaires et privés (autour des stations de pompage)	Le code rural reconnaît le droit d'usage en commun et le droit d'usage prioritaire mais la privatisation des ressources se développe
<b>Mobilité des troupeaux</b>	Transhumance quasi générale vers le nord et les terres salées en hivernage	La transhumance d'hivernage a diminué Transhumances exceptionnelles en 2004-2005 vers le sud et l'ouest à cause du déficit hydrique
<b>Mobilité des éleveurs</b>	Nomadisme généralisé	Fixation plus ou moins permanente de nombreuses familles
<b>Bergers salariés</b>	Système peu développé	Système de plus en plus répandu
<b>Marchés</b>	Uniquement à la limite de la zone agricole et de la zone pastorale	Multiplication en plein cœur de la zone pastorale

## Évolution des systèmes agraires et de production



**TYPLOGIE  
SIMPLIFIÉE  
DES ÉLEVEURS  
DE LA ZONE  
PASTORALE**

leur système d'élevage beaucoup plus mobile que celui des Touaregs et des Arabes, mais sans que cela ait causé beaucoup de problèmes. C'était aussi la création par l'administration de la sous-préfecture de Tchintabaraden au milieu des années 60, en lieu et place de l'ancienne subdivision nomade basée à Tahoua (150 km au sud). Au plan des ressources en eau cette époque a connu la création de puits en ciment et surtout de stations de pompage (véritable cadeau fait aux populations et à leurs chefs). Avec les vaccinations régulières des bovins, on observait aussi la croissance des effectifs dans un contexte de faible commercialisation.

Ce panorama va être complètement bouleversé par les sécheresses de 72-74, puis de 82-84. Ce sont des pertes importantes de cheptel, la formation de camps de sinistrés. Alors que l'État procède à la création d'un ranch d'État, la reconstruction des troupeaux par les éleveurs se fait plus ou moins rapidement en fonction des stratégies utilisées. Au niveau des prix des animaux, on observe aussi de fortes fluctuations suivies d'un véritable marasme jusqu'à la dévaluation du FCFA (janvier 1994), date à partir de laquelle l'élevage connaît un véritable essor commercial. Le front pionnier agricole est particulièrement agressif sur les bas-fonds et aussi sur les anciens pâturages dunaires. À tout ceci s'ajoute la déliquescence des organes de l'État suite aux plans d'ajustement structurel remettant en question la viabilité de bon nombre des services publics mis en place au profit des populations pastorales : entretien-gestion des stations de pompage, arrêt des vaccinations, effondrement du système de santé et d'éducation des enfants, etc.

Juste après, c'est la décennie 90, la rébellion touarègue, l'insécurité, les déchiements sociaux, sans oublier au niveau national une véritable ébullition politique suivie de la valse des régimes jusqu'à ce qu'émerge la Cinquième République, en 1999.

**Reprise des activités économiques, différenciation entre éleveurs : présentation de la situation actuelle.** La période récente est caractérisée par une forte reprise des activités économiques et commerciales. Des tendances assez marquées s'observent en termes de différenciation des éleveurs. Le schéma ci-dessus illustre cette diversité et présente une typologie des systèmes d'élevage de la zone pastorale considérée. Il s'organise autour de deux facteurs de différenciation entre les éleveurs en présence.

Le premier axe, horizontal, met en évidence l'opposition qui existe entre des éleveurs disposant d'un ancrage foncier sécurisé en bénéficiant de droits prioritaires d'accès à un puits et des éleveurs en recherche d'un espace de fixation reconnu. Ce premier axe oppose aussi une minorité d'éleveurs disposant de moyens techniques qui sécurisent, voire augmentent leur mobilité en période de crise (notamment camion pour le transport de l'eau, du bétail et d'aliments), aux éleveurs les plus nombreux qui voient se renforcer les obstacles à leurs déplacements (privatisation de certains points d'eau, enclavement des aires de pâturage en zone agricole et réduction des zones de repli).

Le second axe, vertical, oppose une catégorie d'éleveurs fortement insérée au marché et disposant d'un réseau et d'expériences dans le négoce du bétail,

à des éleveurs qui se trouvent fortement isolés face aux autres acteurs du marché et éloignés des pôles de commercialisation. Cette représentation met ainsi en lumière sept groupes d'éleveurs dont certains sont d'une grande vulnérabilité.

**La décentralisation, frein au pastoralisme ?** Une nouvelle donne vient d'apparaître dans le paysage institutionnel avec la mise en place toute récente de la décentralisation. Les premières élections ont eu lieu le 24 juillet 2004. À peine en place, les nouveaux conseils municipaux se heurtent à l'insuffisance des ressources budgétaires.

L'élevage pastoral restant incontestablement la principale source de revenus, le problème de sa fiscalisation se pose avec acuité. Pour un début, les communes ciblent surtout les marchés de bétail. Mais certains voudraient aussi taxer les mouvements des troupeaux, ce qui risque de perturber la mobilité, principal atout des systèmes pastoraux. Il ne faudrait pas que les limites des communes viennent s'ajouter aux limites des champs pour empêcher — ou taxer de façon indue — les déplacements du cheptel. Face à une telle éventualité, il est beaucoup attendu des cadres de concertation intercommunaux. Ces derniers, appuyés par les projets de développement, sont en relation avec le futur code pastoral.

Ainsi, après quelques trois décennies de crises et de bouleversements quasi incessants, le pastoralisme reste la base de l'économie et de la société et a encore besoin d'être reconnu et soutenu dans ce qui constitue sa force, son efficacité et sa capacité d'adaptation. ■